

Paris. 25. Apr.
62.

Monsieur.

La lettre que vous avez pris la peine de m'écrire
du 6 du courant, m'a été déliurée ce jourd'hui;
Et j'y ay veü avec beaucoup de déplaisir, que
l'esperance, que nous avions conceüe icy, apres
que Sa Majesté eüst accordé la garantie de la
Pêche, de la prompte conclusion d'un traité
si important a cet Estat, s'est esvanouie
Aussit par des nouvelles difficultés: je
veux esperer, qu'elles pourront encore estre
surmontées, et que Sa Majesté aura regard
aux raisons indispensables, qui ne permettent
point a cet Estat de se priver d'une liberté
dont depend la conservation de leur commerce:
Du moins que mes interests particuliers
n'en patiront point, et que Messieurs des
Finances auront l'égard qu'ilr doivent a
ce que je leur ay escrit. Je suis
en impatience de recevoir la response
qu'ilr vous auront faite, et Si Monsieur

d' Estrades ensuite de la lettre que je
vous adressay par l'ordinaire d'hier, se
voudra employer pour ma Satisfaction;
A quoy je vous Supplie, Monsieur, de l'
convenir au possible, et tous ceux que vous
croirez y pouvoir quelque chose; vous
assurant qu'en eschange il n'y a rien
que je ne fasse pour votre Service et
vous faire paroistre que je suis veri-
tablement

Monsieur

De Leuwarden le 6^e avril
1662

Vostre tres humble obissant
serviteur
Guillaume Fidiel
Pleuroysant



Monsieur

Monsieur de Zurichem
Enuoyé de S. A. Madame la
Princesse Douairiere d'Orange
vers Sa Ma^{te} Truchtesienne
à Paris